

# Protection de la propriété intellectuelle

## Exercice 1

Quelles sont les prestations intellectuelles protégées par le droit d'auteur ? Ecris les termes dans les cases.

Textes (romans, articles de journaux, poèmes, etc.)

Œuvres des arts plastiques (peintures, photographies, sculptures, œuvres graphiques, etc.)

Chansons (musique et parole).  
Protégées par le **droit d'auteur** : composition de musique, paroles, transcription de musique sous forme de partitions musicales. Protégées par les **droits voisins** : représentations musicales par les chanteurs et musiciens, enregistrement de musique sur des supports sonores par des producteurs.

Films (films d'animation, films documentaires, courts-métrages, etc.)  
Protégés par le **droit d'auteur** : scénario, régie. Protégés par les **droits voisins** : prestation des acteurs, enregistrement du film sur des supports audiovisuels par des producteurs.

En font notamment partie en vertu de la loi sur le droit d'auteur :

- a) les œuvres recourant à la langue, qu'elles soient littéraires, scientifiques ou autres ;
- b) les œuvres musicales et autres œuvres acoustiques ;
- c) les œuvres des beaux-arts, en particulier les peintures, les sculptures et les œuvres graphiques ;
- d) les œuvres à contenu scientifique ou technique, tels que les dessins, les plans, les cartes ou les ouvrages sculptés ou modelés ;
- e) les œuvres d'architecture ;
- f) les œuvres des arts appliquées ;
- g) les œuvres photographiques, cinématographiques et les autres œuvres visuelles ou audiovisuelles ;
- h) les œuvres chorégraphiques et les pantomimes ;
- i) les programmes d'ordinateur.

## Exercice 2

Quelles sont les trois conditions requises pour qu'une œuvre bénéficie de la protection du droit d'auteur ?

1. Il doit s'agir d'une création de l'esprit.

2. L'œuvre doit faire partie du répertoire littéraire ou artistique.

3. Elle doit avoir un caractère individuel.

### Exercice 3

---

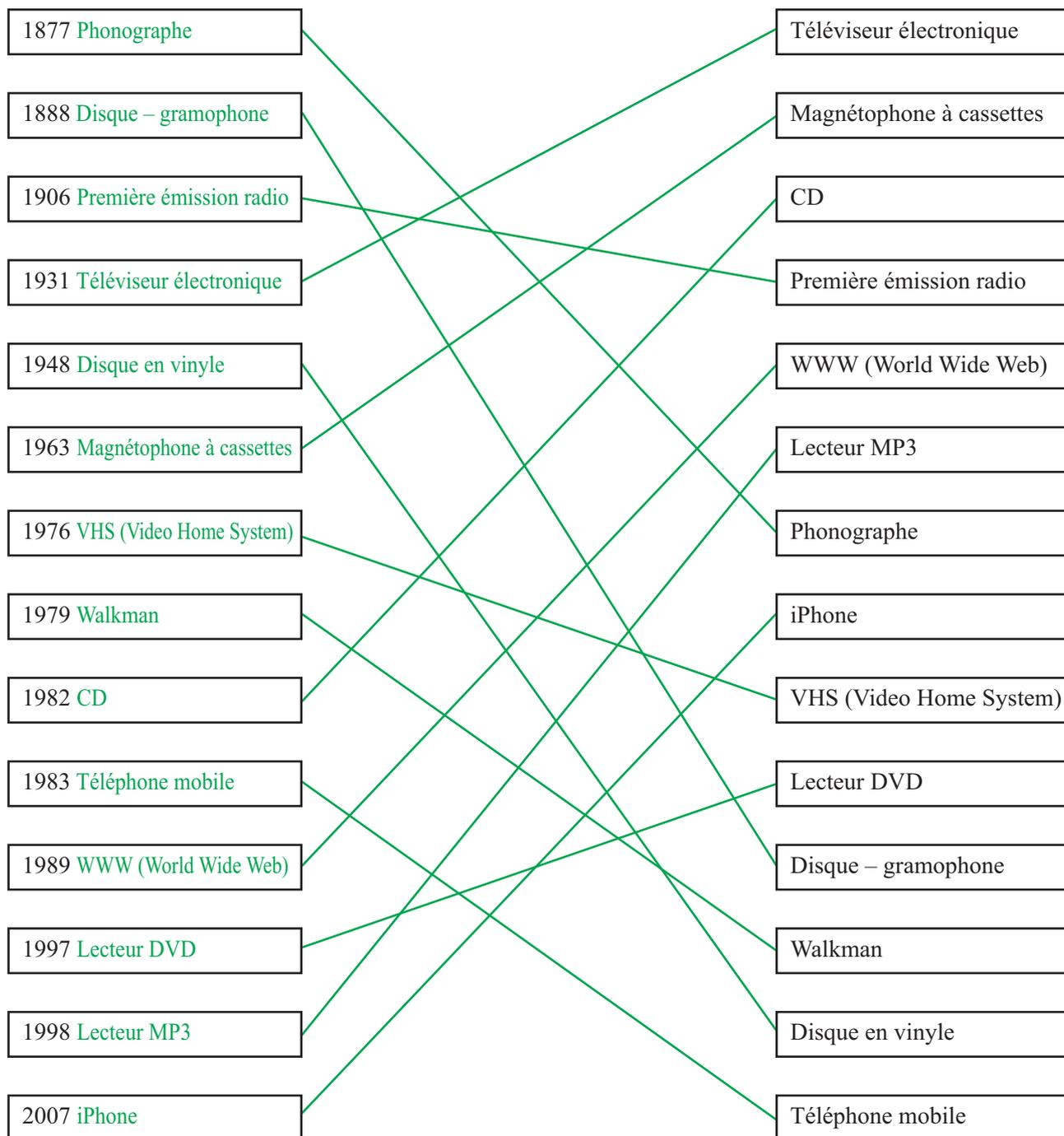
Qui est protégé par les droits voisins ?

Quiconque produit une œuvre (ou une forme d'expression de l'art populaire), soit les interprètes tels que les musiciens, les acteurs, les chanteurs.  
Quiconque confectionne des supports sonores et audiovisuels, soit les producteurs de supports sonores et de films ; de même que les organismes de diffusion (stations de radio et de télévision).

# Technique et droit d'auteur

## Exercice

Les progrès techniques n'ont cessé d'influer sur le droit d'auteur.  
Attribue à chaque nouveauté technique son année d'invention.



# Interview avec le rappeur Stress

## Exercice

Lis l'interview avec le rappeur lausannois Stress et les infos supplémentaires dans les encadrés (pages 6 et 7). Réponds ensuite aux questions suivantes.

Pourquoi Stress est-il devenu membre de la SUISA ?

Pas seulement pour des raisons d'argent, mais aussi pour son travail d'artiste, parce que la SUISA répertorie ses chansons dans une banque de données.

REMARQUE à l'attention de l'enseignant : la SUISA ne protège pas les œuvres, étant donné que ces dernières bénéficient de la protection du droit d'auteur dès le moment de leur création.

Combien Stress touche-t-il de la SUISA lorsqu'un de ses CD est vendu ? Combien, lorsqu'une de ses chansons passe à la radio ?

Par CD vendu : en moyenne Fr. 1.50

Par chanson diffusée sur des ondes privées : en moyenne Fr. 1.30

Par chanson diffusée sur un canal de la SSR : environ Fr. 7.50

REMARQUE à l'attention de l'enseignant : Stress reçoit également de l'argent comme interprète par SWISSPERFORM et lors de la vente de CD par la société de disques.

Comment la SUISA et SWISSPERFORM savent-elles quelles chansons sont diffusées sur les ondes ?

Les stations de radio sont tenues de faire parvenir à la SUISA leur programme musical. Sur cette base, la SUISA verse aux compositeurs, aux auteurs de textes et aux éditeurs des quelque 100 000 chansons diffusées sur les ondes en Suisse de l'argent pour leur travail.

Que Stress pense-t-il du fait que des gens téléchargent gratuitement ses chansons sur des bourses d'échange en ligne ?

Il trouve que c'est un peu le merdier. Les artistes ne pourraient pas survivre s'ils ne touchaient pas d'argent. En fin de compte, les chansons et les films finiraient par ne plus exister.

Pourquoi est-il si difficile de devenir riche comme musicien en Suisse ?

En Suisse, le marché est beaucoup trop petit. Il est très difficile de ne vivre que de sa musique.

# Les sociétés de droit d'auteur

## Exercice

---

Quels répertoires et quels artistes les sociétés de droit d'auteur représentent-elles ?

ProLitteris

### Littérature et arts plastiques

Exemples : écrivains, journalistes, artistes plasticiens, photographes, auteurs d'œuvres scientifiques, éditeurs de journaux, de livres et de revues

SUISA

### Musique

Exemple : compositeurs, auteurs de textes, éditeurs de musique

SUISSIMAGE

### Film et audiovisuel

Exemple : scénaristes, réalisateurs, producteurs

SSA (Société Suisse des Auteurs)

### Dramatique, œuvres dramatico-musicales, chorégraphie, audiovisuel, multimédia

Exemples : auteurs de pièces de théâtres ou de comédies musicales, chorégraphes de danse

SWISSPERFORM

### Gère les droits des interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des organismes de diffusion

Exemples : chanteurs, acteurs, musiciens, producteurs de musique, producteurs de film, organismes de radio et de télévision comme la SSR

# Le sondage

## Exercice

En page 11, trois adolescents parlent de leur comportement de consommateurs dans les domaines de la musique et du film. A l'aide de ces informations, remplis les tableaux ci-après.



**Samuel** (19, façonneurs de produits imprimés)

Dépenses pour la musique:  oui  non  
 Dépenses pour les films:  oui  non  
 Son comportement est-il illégal?  oui \* non

Ses motifs pour télécharger gratuitement :

*Découvrir un nouvel album – qu'il achètera si ...  
 l'album lui plaît.*



**Tanja** (15, écolière)

Dépenses pour la musique:  oui  non  
 Dépenses pour les films:  oui  non  
 Son comportement est-il illégal?  oui \* non

Ses motifs pour télécharger gratuitement :

*Pas d'argent pour CD/cinéma – les stars célèbres.  
 ont bien assez d'argent.*



**Ciro** (22, chef de filial suppléant)

Dépenses pour la musique:  oui  non  
 Dépenses pour les films:  oui  non  
 Son comportement est-il illégal?  oui \* non

Ses motifs pour télécharger gratuitement :

*L'industrie de la musique génère assez d'argent –  
 donc aucune mauvaise conscience.*



**Où te situes-tu ?**

Dépenses pour la musique:  oui  non  
 Dépenses pour les films:  oui  non  
 Son comportement est-il illégal?  oui  non

Ses motifs pour télécharger gratuitement :

*Réponse personnelle.*

\* Du moment qu'il se contente uniquement de télécharger des fichiers et non pas de les mettre en même temps à disposition comme dans le cas de file-sharing.

# Ce qui est permis et ce qui ne l'est pas

## Exercice

Coche à chaque fois la bonne solution.

	Permis	Pas permis
a) Téléchargement de morceaux de musique/des films à des fins privées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Vente de morceaux de musique copiés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
c) Musique pour agrémenter un exposé au sein de l'école	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Chargement de morceaux de musique sur l'internet	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
e) Téléchargement de morceaux de musique ou de films dans des systèmes de file-sharing, dans lesquels le fichier téléchargé est automatiquement mis à disposition d'autres utilisateurs pour être téléchargés.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
f) Passer un CD en public	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
g) S'approprier les textes d'une tierce personne (textes, images, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
h) Retravailler le texte d'une tierce personne	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
i) Citer des œuvres de tiers dans un travail en en indiquant la source	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j) Lire des poèmes à l'occasion d'une fête de famille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
k) Recopier des tableaux d'artistes décédés depuis plus de 70 ans	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
l) Divulguer des photos protégées par le droit d'auteur sur des sites internet accessibles au public	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
m) Insérer ses propres images/photos dans un travail écrit	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
n) Projection publique de film sans droits de projection	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
o) Vente de films copiés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
p) Copies de vidéos à des fins privées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
q) Proposer et diffuser des mesures techniques permettant de contourner le dispositif de protection anti-copie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
r) Imiter un sketch et se filmer pour ensuite charger la vidéo sur YouTube	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
s) Représentation publique d'une pièce de théâtre vieille de 300 ans	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
t) Danser sur une chorégraphie célèbre avec des copines à la maison	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
u) Copier un programme d'ordinateur à la maison pour son usage privé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

# Les avis divergent

## Exercice

Fais correspondre les bonnes phrases avec les bonnes personnes. Motive ton choix.

A: Musicien  
B: DJ

C: Employé de la SUISA  
D: Consommateur

E: Fille d'un musicien célèbre  
F: Cinéaste

**B** Les musiciens ont aussi le droit de toucher quelque chose quand leurs chansons sont appréciées du public et que l'ambiance est assurée grâce à elles dans les soirées.

Solutions individuelles

**C** Nous nous engageons pour le droit des auteurs de chansons.

Solutions individuelles

**D** Je souhaite faire valoir mon droit à un accès libre à l'information et à la culture et recours fréquemment à l'offre des bibliothèques.

Solutions individuelles

**E** Je suis contente que l'œuvre de mon père soit encore protégée et que nous devions donner notre aval pour chaque utilisation ultérieure. Cela nous permet d'empêcher que son œuvre ne soit « défigurée ».

Solutions individuelles

**F** Le droit d'auteur est important pour nous créateurs. Mon revenu se compose aussi de tantièmes.

Solutions individuelles

**A** Que diront les personnes qui ne cessent de télécharger des fichiers musicaux quand il n'existera plus de musique?

Solutions individuelles

**D** J'aime écouter de la musique et je ne trouve pas grave de télécharger des morceaux. C'est ma manière de me familiariser avec elle et de l'entendre en live. L'expérience du concert, tu ne l'as que si tu y es, et finalement les groupes y gagnent.

Solutions individuelles